
**Groupe d'experts des Nations Unies
Pour les noms géographiques**

**WORKING PAPER
NO. 57**

**Vingt-sixième session
Vienne, 2-6 mai 2011**

French

Point 20 de l'ordre du jour provisoire

Autres questions de toponymie

CENT ANS DE GESTION DE NOMS DE LIEUX AU QUÉBEC *

* Document établi par Marie-Ève Bisson, Commission de toponymie du Québec, Québec, Canada

CENT ANS DE GESTION DE NOMS DE LIEUX AU QUÉBEC

Marie-Ève Bisson

Commission de toponymie du Québec, Québec, Canada

Résumé

L'année 2012 marquera cent ans de gestion toponymique institutionnelle au Québec. C'est en effet en 1912 que cette province canadienne s'est dotée d'une Commission de géographie afin de répertorier, de normaliser et de conserver ses noms de lieux. Cet article a pour objectif de brosser un portrait du parcours de cet organisme à vocation toponymique. Il présente le contexte de création de la Commission de géographie en 1912, les points et les personnages marquants de son histoire, sa transformation en Commission de toponymie en 1977 et son lien étroit avec la Charte de la langue française. Il sera ensuite question de la Commission de toponymie aujourd'hui, ainsi que des principales activités prévues au calendrier des célébrations de 2012.

Introduction

En 2012, le Québec célébrera cent ans de gestion toponymique officielle sur son territoire. Le parcours de l'un des plus anciens organismes du Canada à vocation toponymique est riche en histoire. Si son mandat, ses objectifs et même son nom ont évolué avec les années, l'organisme est toujours resté fidèle à sa mission première : l'inventaire, la normalisation et la conservation des noms de lieux. Plusieurs activités et publications sont prévues à l'occasion des célébrations.

Portrait historique

Avant la Commission de toponymie

C'est à la fin du XIX^e siècle qu'un fonctionnaire de l'administration publique québécoise, Eugène Rouillard, est désigné pour s'occuper des questions relatives aux noms géographiques sur le territoire de la province. Il est également nommé représentant à la Commission de géographie du Canada, un organisme fédéral créé en 1897.

Le début du XX^e siècle coïncide avec l'exploration et l'arpentage de nouveaux territoires, principalement en Abitibi et dans la Haute-Mauricie. Chaque mission d'exploration fait connaître de nouveaux noms de lieux ou fait prendre conscience du besoin de nouveaux repères toponymiques. De plus, la proportion et la qualité du français sur les plans et cartes géographiques représentant le territoire québécois deviennent des préoccupations majeures.

C'est dans ce contexte que le Premier Congrès de la langue française au Canada, qui se tient à Québec en 1912, recommande la création d'un organisme consacré à la gestion des noms géographiques. La Commission géographique de la Province de Québec voit le jour le 15 novembre 1912, à la suite de cette recommandation, et Eugène Rouillard, qui s'occupe déjà de la toponymie du territoire québécois depuis plus d'une décennie, en devient le premier président.

Les principaux mandats du nouvel organisme sont de répertorier et de normaliser les noms de lieux du Québec et d'en assurer la conservation. La Commission géographique a notamment la responsabilité de déterminer les nouveaux noms géographiques, de changer les noms existants ou d'en déterminer l'orthographe afin d'uniformiser l'écriture des toponymes dans la cartographie, et d'établir des règles de nomenclature. Toutes les décisions de la Commission doivent être soumises à l'approbation du ministre des Terres et Forêts.

La Commission géographique de la Province de Québec tient sa première réunion le 5 décembre 1912, réunion au cours de laquelle elle officialise le nom **L'Anse-à-Beaufils**, un hameau situé à Percé, en Gaspésie, et change le nom **Lac Sloath** pour **Lac Légaré**, dans le Témiscouata. Cent ans plus tard, ces deux noms sont toujours officiels.

En 1920, la Commission géographique de la Province de Québec est remplacée par la Commission de géographie. Les pouvoirs du nouvel organisme sont les mêmes que ceux du précédent. Isaïe Nantais en est nommé secrétaire en 1941.

La Commission de géographie ne tient aucune séance de 1939 à 1962. Bien qu'aucun toponyme, mis à part l'ensemble des noms de cantons, ne soit officialisé pendant cette période, une grande quantité de travail est abattu. Les activités dominantes sont la recherche historique, la consignation d'information ainsi que le contrôle et la validation des noms de lieux.

La Commission de géographie est reconstituée en 1962 avec la nomination de sept commissaires. Cette reprise des activités permet l'officialisation d'un grand nombre de toponymes recensés pendant les années Nantais et mène à la publication, en 1969, du *Répertoire géographique du Québec*, qui contient 45 000 noms. C'est également à partir de 1962 que la Commission de géographie participe aux activités du Comité permanent canadien des noms géographiques, qui deviendra plus tard la Commission de toponymie du Canada. La participation de la Commission aux travaux du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) débute à la même époque, alors que le nouveau secrétaire de la Commission, Jean Poirier, assiste à la Première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, en 1967, ainsi qu'aux deux suivantes.

Adoption de la Charte de la langue française

Avec l'adoption de la Charte de la langue française, le 26 août 1977, la Commission de géographie est remplacée par la Commission de toponymie, qui voit ses pouvoirs élargis et sa compétence précisée. La présidence du nouvel organisme est confiée au géographe et toponymiste Henri Dorion.

La Charte de la langue française stipule que la Commission doit proposer au gouvernement les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux, procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux, établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office québécois de la langue française, officialiser les noms de lieux, diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec, et donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci lui soumet en matière de toponymie. La Commission de toponymie peut également donner son avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie, nommer les lieux géographiques ou en changer les noms dans les territoires non organisés et, avec l'assentiment de l'organisme de l'Administration ayant une compétence concurrente sur le nom de lieu, déterminer ou changer le nom de tout lieu sur un territoire municipal local.

En 1979, un vaste projet d'inventaire et de normalisation des odonymes voit le jour, dans le but d'introduire l'ensemble des noms de voies de communication dans le corpus toponymique officiel. Ces travaux amènent la Commission à instaurer une étroite collaboration avec les diverses administrations municipales. À partir de 1988, la Commission travaille à l'informatisation du traitement toponymique; l'ensemble du corpus toponymique officiel du Québec est disponible en ligne dès 1998.

En plus de ses activités de gestion toponymique courantes, la Commission de toponymie s'implique activement sur le plan international en participant aux activités du GENUNG ainsi qu'à divers stages de formation en toponymie. En 1987, année qui coïncide avec le 75^e anniversaire de la Commission, la Cinquième Conférence des Nations Unies sur la

normalisation des noms géographiques se tient à Montréal, alors que le XVI^e Congrès international des sciences onomastiques a lieu à Québec. La Division francophone du GENUNG voit le jour en 1998 et renforce la collaboration entre les autorités toponymiques française et québécoise. Cette collaboration débouche, entre autres choses, sur la mise en ligne d'un site Web consacré à la toponymie francophone et sur lequel on trouve une banque d'exonymes français et un cours d'introduction à la toponymie.

Les publications d'importance se multiplient également, avec, tout d'abord, la parution du *Répertoire toponymique du Québec* et du *Guide toponymique du Québec*, en 1979. Plusieurs autres guides ainsi que des itinéraires toponymiques voient le jour dans les années subséquentes. En 1994, la Commission publie le dictionnaire toponymique *Noms et lieux du Québec*, un ouvrage de haute qualité devenu un incontournable dans le domaine du patrimoine toponymique québécois. Une nouvelle édition augmentée est d'ailleurs publiée en 2006. Le magnifique ouvrage *La France et le Québec* paraît en 1999, fruit d'une collaboration entre la Commission de toponymie et la Commission nationale de toponymie de France.

La Commission de toponymie aujourd'hui

Ayant effectué un rapprochement avec l'Office québécois de la langue française au début du XXI^e siècle, la Commission de toponymie demeure néanmoins un organisme gouvernemental autonome. Cette proximité lui permet cependant de mener à bien avec plus d'efficacité la partie de sa mission qui concerne la préservation et la qualité de la langue française dans le visage toponymique du Québec.

La Commission se doit en effet de faire ressortir le visage majoritairement francophone du Québec d'aujourd'hui, tout en y intégrant harmonieusement la toponymie des autres groupes linguistiques présents sur le territoire. Les toponymes sont des témoins culturels qui risquent, chaque jour un peu plus, d'être perdus s'ils ne sont pas recensés au plus tôt. Cette urgence d'agir fait partie des défis auxquels la Commission fait face aujourd'hui, la dimension patrimoniale de la toponymie étant devenue un incontournable au cours des deux dernières décennies. La modernisation des systèmes de représentation cartographique ainsi que l'accessibilité de plus en plus universelle de l'information géographique rend la tâche à la fois plus facile et plus complexe, multipliant les sources d'information mais également les formes toponymiques de plusieurs lieux.

À l'aube de son centenaire, la Commission de toponymie a officialisé plus de 124 000 noms de lieux au Québec, 232 000 en comptant les odonymes.

Programme des célébrations

Activités prévues

Bien que le programme des célébrations de 2012 ne soit pas encore bouclé, de nombreuses activités, publications et communications sont déjà inscrites à l'agenda, tant aux niveaux local et national qu'au niveau international.

La Commission de toponymie s'est d'abord dotée d'un slogan accrocheur, qui rappelle le lien du nom de lieu avec la géographie et l'histoire. Le slogan *Le nom de lieu, signature*

du temps et de l'espace, accompagnera la signature institutionnelle de l'organisme, qui profitera d'un ajout graphique soulignant les 100 ans de l'organisme en 2012.

Des communications sont prévues lors de la 26^e session du GENUNG, en mai 2011, ainsi qu'au cours du XXIV^e Congrès international des sciences onomastiques, en septembre 2011. Le but de ces communications est de faire connaître à l'ensemble de la communauté toponymique internationale le parcours de la Commission de toponymie du Québec et les activités prévues lors des célébrations.

Québec sera l'hôte de la réunion annuelle de la Commission de toponymie du Canada au cours de l'automne 2012. La tenue d'un colloque ayant pour thème Toponymie et développement durable est également envisagée. Ces deux événements permettront aux experts du domaine de la toponymie de l'ensemble du Canada et de l'étranger de se pencher sur la façon dont la toponymie contribue et peut contribuer dans l'avenir à la protection et au partage du patrimoine collectif.

De façon plus locale, une motion sera présentée à l'Assemblée nationale du Québec afin de souligner les cent ans de gestion toponymique par le gouvernement québécois. Le site Web de la Commission deviendra la porte d'entrée du public pour tout savoir sur son centième anniversaire. Une publication souvenir sur la Commission est également en préparation. Elle retracera le parcours historique de l'organisme, et on y trouvera une chronologie des principaux événements, commémorations toponymiques et publications significatives pour le Québec en matière de toponymie.

Parlers et paysages du Québec

Le projet majeur de la Commission de toponymie à l'occasion de son centenaire est porteur de la dimension patrimoniale de la toponymie. Il s'agit de la publication projetée d'un ouvrage, provisoirement intitulé *Parlers et paysages du Québec*, réalisé en collaboration avec l'Office québécois de la langue française. L'objectif de cette publication grand public est de mettre en valeur des mots du vocabulaire géographique vernaculaire présents dans la toponymie québécoise.

Cet ouvrage contiendra plusieurs dizaines de mots propres à la langue vernaculaire québécoise. Chacun de ces mots sera analysé du point de vue linguistique, puis du point de vue toponymique à travers un « toponyme-hôte » choisi. Pour chacun de ces toponymes, des renseignements portant sur leur origine et leur signification seront fournis. La localisation et d'autres caractéristiques géographiques des lieux nommés seront aussi présentées.

Parlers et paysages du Québec prendra la forme d'un carnet du randonneur. Cette formule innovatrice permettra de joindre harmonieusement un contenu scientifique à un genre plus littéraire et artistique. Le visuel ira dans le même sens, mêlant dans un même ouvrage la photographie, le dessin et la cartographie. Le tout sera complété d'ajouts personnels comme des réflexions, des anecdotes, des légendes liées au toponyme ou des commentaires sur le contenu scientifique.

Le contenu comme la forme choisis pour cette publication en feront un ouvrage convivial et accessible. Le lecteur-randonneur pourra ainsi prendre conscience du rôle clé du

toponyme dans la conservation du patrimoine culturel tout en prenant plaisir à découvrir des mots et des lieux avec une perspective inédite.

Conclusion

En 1912, le Québec s'est doté d'un organisme responsable de la gestion des noms de lieux de son territoire. Cent ans après sa création, cet organisme est plus vivant que jamais. La Commission de toponymie conserve toujours dans son mandat les responsabilités qui lui avaient été confiées en 1912; plusieurs pouvoirs s'y sont cependant ajoutés, et ses activités et son expertise se sont étendues de façon considérable. Comptant à son actif d'innombrables publications et de multiples projets, réalisés ou toujours en cours, sur les plans local, national et international, la Commission est prête à relever les défis inhérents à la toponymie du XXI^e siècle.

L'année 2012 marquera le centenaire de l'organisme, et diverses activités et publications sont prévues afin de souligner cet événement historique. La Commission de toponymie souhaite profiter de ce centième anniversaire pour faire connaître ses activités à tous les experts et amateurs de toponymie du monde. Elle espère pouvoir compter un grand nombre d'entre eux parmi les visiteurs qui se rendront à Québec au cours de l'année 2012.

Bibliographie

COMMISSION DE GÉOGRAPHIE [Gouvernement du Québec]. *Nomenclature des noms géographiques de la province de Québec : premier rapport*, Québec, Département des Terres et Forêts, 1916, 84 p.

COMMISSION DE TOPONYMIE [Gouvernement du Québec]. *Banque de noms de lieux du Québec*, [En ligne], 2011. [www.toponymie.gouv.qc.ca].

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE et COMMISSION DE TOPONYMIE [Gouvernement du Québec]. *Plan d'action de développement durable 2008-2013*, 2008, 24 p.

QUÉBEC. *Charte de la langue française : LRQ, chapitre C-11, à jour au 1^{er} décembre 2010*, [Québec], Éditeur officiel du Québec.

RICHARD, Marc. *La gestion toponymique au Québec*, [En ligne], 2006. [www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/a-propos-commission/jalons-historiques/gestion-toponymique.html]. [Mise à jour de POIRIER, Jean. « 75 ans de toponymie », *Le toponyme*, volume 4, numéro 6, mars 1987.]

RICHARD, Marc. *Parcours 1912-2002 : Neuf décennies de gestion publique des noms de lieux*, [En ligne], 2002. [www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/a-propos-commission/jalons-historiques/parcours-1912-2002.html].